

## Le Dakar en Arabie Saoudite : La vraie « honte » de la République

Et voilà à l'ordre du jour de notre CSE l'inoxydable marronnier du Dakar, ce scandale public annuel tant sur le plan écologique, que sociétal et politique que nous inflige la direction des programmes de France Télévisions.

La CGT n'a eu de cesse de dénoncer l'indigne couverture par nos antennes de cet événement devenu encore plus insupportable en ces temps de périls écologiques.

Comment peut-on encore recouvrir d'un linceul pudique les 73 morts causées par ce rallye au long de son histoire, dont de nombreux enfants ?

A l'heure où FTV se veut sauveur de la planète, quand Delphine Ernotte communique sur ses engagements pour « un pacte citoyen » visant à renforcer « l'utilité de la télévision publique », comment peut-elle cautionner un événement aussi ignorant des enjeux humains, écologiques et climatiques ? Où est l'utilité de France Télévisions ? Assez de ces paroles en totale contradiction avec les actes !

Faut-il vraiment que la raison financière prévale au point d'accepter, pour cause de rétrocession des droits du Tour de France par ASO, de salir l'image du service public avec un événement aussi controversé ?

FTV n'aurait-elle donc aucune capacité de peser lors des négociations commerciales avec ses partenaires ?

Au scandale écologique et humain que représentait jusqu'à aujourd'hui le Dakar, s'ajoute désormais l'erreur politique d'organiser l'événement en Arabie Saoudite.

En étant diffuseur hôte, France Télévisions risque de cautionner un régime politique responsable des pires atteintes aux droits de

l'homme et de la femme en particulier et de ternir pour longtemps l'image du service public.

Entre-t-il vraiment dans notre cahier des charges de se faire auxiliaires de propagande d'une dynastie tyrannique qui n'hésita pas, il y a à peine un an, à faire assassiner et découper en morceau le journaliste Jamal Khashoggi ?

Est-il dans la Charte des antennes de servir les intérêts d'un pays où les droits des personnes LGBT ne sont pas reconnus, les homosexuels peuvent être lapidés, et où les femmes, soumises à la tutelle des hommes, ne pouvaient jusqu'à une date récente même pas conduire ? Un pays également responsable de nombreux crimes de guerre au Yémen.

Cette Charte, dans son préambule, affirme pourtant que « *la Télé de service public a vocation à constituer la référence en matière de respect des droits de la personne* ».

« *Toute émission produite ou acquise doit se conformer à ces principes* ».

France Télévisions ne s'est-elle pas déjà suffisamment déconsidérée avec la couverture des championnats du monde d'athlétisme à Doha, autre grand scandale politique, écologique et évidemment sportif ?

Les élu-e-s CGT du CSE du Siège souhaitent faire entendre leur conviction à l'occasion de l'examen de ce point. Ils s'opposent à la couverture de cet événement par France Télévisions. Ils ne prendront donc pas part au vote sur ce point et demandent une suspension de séance pour consultation entre élu-e-s.

Paris, le 12 novembre 2019



## Motion des Elu(e)s du CSE Siège FTV sur l'Information- Consultation sur la dérogation du temps de travail relative au Dakar 2020 (Point n°5)

Les Elu(e)s du CSE Siège estiment que l'organisation du Dakar en Arabie Saoudite participe à l'opération de propagande d'une dynastie aux abois, coupable des pires exactions et de violations répétées des Droits de l'Homme et de la Femme.

La dynastie régnante en Arabie Saoudite est à l'origine d'une guerre atroce et meurtrière au Yémen. L'Arabie est un pays où les femmes, soumises à la tutelle des hommes, subissent de graves discriminations, un pays où les personnes LGBT sont persécutées et peuvent être lapidées. Il y a à peine un an, le journaliste Jamal Khashoggi a été assassiné, sur ordre, avec une énorme cruauté.

Le Dakar était déjà un scandale écologique et humain. 73 morts causées par ce rallye au long de son histoire, dont de nombreux enfants. En décidant de l'organiser en Arabie Saoudite, ses organisateurs s'enfoncent encore plus dans le déshonneur.

A l'heure où Delphine Ernotte communique sur ses engagements pour sauver la planète et pour « un pacte citoyen » visant à renforcer « l'utilité de la télévision publique », comment peut-elle donner le feu vert à la couverture d'un événement aussi ignorant des enjeux humains, écologiques et climatiques ? Faut-il lui rappeler la charte des antennes qui promeut « les grandes valeurs qui constituent le socle de notre société » ? Où est l'utilité de France Télévisions avec le Dakar ?

Le Dakar 2020 atteint les sommets de l'infamie. Il expose aussi à la vindicte les personnels de France Télévisions.

Les Elu(e)s du CSE Siège condamnent les choix de la Direction et appellent à une prise de conscience générale sur l'image donnée par le Service Public.

Nombre de votants : 25 votants présents dont 3 n'ont pas pris part au vote.

Pour : 15 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 7 voix

Paris, le 12 novembre 2019.